

Le sujet des mobilités douces sur notre commune de Sainte-Livrade sur Lot est pleinement dans notre réflexion depuis plusieurs années, la dégradation de notre voirie, tant départementale que communale, le projet de maison de santé à proximité de l'école Boudard , du collège va générer si elle se réalise en ce lieu, une fréquentation importante sur l'axe emprunté par nos écoliers et leurs famille et la patientèle future .

L'ensemble de ces situations nous interpelle et nous oblige à modération dans nos engagements de campagne .

Néanmoins je porte à votre connaissance nos réflexions sur les points évoqués.

1. Réaménagement de l'avenue Gaston Carrère jusqu'à Intermarché

L'avenue Gaston Carrère constitue un axe stratégique pour la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot, notamment en direction de l'Intermarché. Son réaménagement devra concilier fluidité du trafic, sécurité des usagers et intégration des mobilités douces.

Il conviendra d'étudier :

- La sécurisation des traversées piétonnes ;
- L'intégration de pistes ou bandes cyclables sécurisées ;
- La réduction des vitesses ;
- L'amélioration du cadre urbain (végétalisation, éclairage, mobilier urbain).

Une étude technique préalable permettra de définir un projet équilibré répondant aux besoins des riverains, commerçants et usagers .

A ce jour, après prise d'information auprès du conseil départemental, aucune demande d'aménagement de cet axe n'a été effectuée , ni par la majorité municipale , ni par le conseiller départemental, axe comme vous le savez , malheureusement est très accidentogène.

2. Liaison centre-ville – établissements scolaires

Relier efficacement le centre-ville au Collège Paul Froment et à l'École Boudard aux écoles Jasmin et Cayras est un enjeu majeur de sécurité et d'autonomie pour les élèves et leurs parents.

L'objectif est de créer des itinéraires continus, lisibles et sécurisés, favorisant la marche et le vélo. Cela suppose :

- L'aménagement de cheminements protégés ;
- La sécurisation des carrefours ;
- Une signalétique adaptée .
- Une réflexion sur les horaires et flux scolaires.

Ces aménagements contribueraient à réduire le trafic automobile aux abords des écoles et à encourager les déplacements actifs.

3. Déploiement du stationnement vélo en centre-ville et aux alentours

Le développement d'arceaux et d'espaces de stationnement vélo sécurisés en centre-ville est une mesure concrète et peu coûteuse, mais structurante.

Il serait pertinent de prioriser :

- Les abords des commerces ;
- Les services publics ;
- Les établissements scolaires ;
- Les équipements sportifs et culturels.

Un maillage cohérent du stationnement renforcera l'attractivité du vélo comme mode de déplacement quotidien.

4. Étude globale de circulation et plan autour de la bastide

Une réflexion globale sur la circulation autour de la bastide de Sainte-Livrade-sur-Lot est indispensable avant toute décision structurante.

L'étude devra analyser :

- Les flux actuels de circulation ;
- Les itinéraires de transit ,signalétique voie verte, centre ville
- Les impacts d'une éventuelle mise à sens unique des boulevards ;
- Les possibilités d'aménagement de pistes cyclables continues.

La mise à sens unique pourrait constituer une solution pertinente pour libérer l'espace nécessaire aux mobilités douces, mais cette décision devra s'appuyer sur des données objectives, une concertation avec les habitants et une évaluation précise des impacts sur l'activité économique et la vie locale, nos axes de circulation alimentant les directions Casseneuil et Sainte Etienne de Fougère

Conclusion

Ces quatre axes s'inscrivent dans une même ambition : améliorer la sécurité, la qualité de vie et l'attractivité du centre-ville, tout en préparant l'avenir en matière de mobilités durables. Une démarche progressive, appuyée sur des études techniques et une concertation citoyenne, permettra de construire un projet cohérent et partagé.

Bien Cordialement,

Pour Le Groupe Ensemble Bâtissons l'Avenir,

Jean Paul Pereuil